

**PROJET DE Ré-ensablement sur 10 ans des plages d’Arcachon et du  
Pyla Nord : Avis sur le dossier d’enquête publique**  
**Note explicative de synthèse**

Par courrier en date du 12 août 2022, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a informé la commune qu’une demande d’autorisation environnementale a été sollicitée par le SIBA pour le projet de ré ensablement sur 10 ans des plages d’Arcachon et du Nord Pyla.

L’enquête publique s’est déroulée pendant une période d’un mois, du lundi 12 septembre 2022 au mardi 11 octobre inclus.

Le commissaire enquêteur a réalisé 3 permanences dans chaque commune concernées, Arcachon et la Teste de Buch.

Dans le cadre de sa compétence maritime, chaque année le SIBA met en œuvre des actions de ré-ensablement des plages qui compensent les phénomènes d’érosion chronique de la plage en certains points, et d’accumulation du sable en d’autres.

Les objectifs de ce projet de ré ensablement des plages sont de :

- Maintenir un large accès public aux plages pour préserver l’accueil des activités balnéaires qui constituent une grande partie de l’identité de notre station,
- Maintenir le bon déroulement des activités nautiques et des usages professionnels,
- Assurer un niveau de sable en pied des ouvrages adéquat pour assurer leur stabilité.

Le projet de ré-ensablement comporte une planification de volumes maximums de sable à recharger sur 10 ans qui s’élève au total à 550 000 m<sup>3</sup> sur la validité de l’autorisation (2023-2033) dont la grande majorité (450 000 m<sup>3</sup>) provient du banc du Moulleau (300 000 m<sup>3</sup>) et du banc du Bernet Ouest (150 000m<sup>3</sup>).

Le projet de ré-ensablement des plages d’Arcachon porte sur l’intégralité du linéaire du littoral de la commune d’Arcachon ainsi que les plages comprises sur le domaine du port d’Arcachon et les plages nord du Pyla.

La délibération a pour objet de donner un avis sur le projet de ré-ensablement sur la période 2023-2033 des plages d’Arcachon et du Pyla Nord.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20221102-DEL2022\_11\_555-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2022

Affichage : 04/11/2022

Le Maire de La Teste de Buch  
Patrick DAVET

